

« Jean-Marie BOCKEL, Sénateur du Haut-Rhin, Ancien ministre - P.J.L actualisant la programmation militaire : « Renforcement du budget et des effectifs : une nécessité face aux nouvelles menaces » »

09/07/2015

Jean-Marie BOCKEL, Sénateur du Haut-Rhin, Ancien ministre - P.J.L actualisant la programmation militaire : « Renforcement du budget et des effectifs : une nécessité face aux nouvelles menaces »

Jean-Marie BOCKEL, Sénateur du Haut-Rhin, ancien ministre, est intervenu aujourd'hui en séance au Sénat dans le cadre de l'examen du projet de loi actualisant la programmation militaire pour les années 2015 à 2019 et portant diverses dispositions concernant la défense.

Monsieur BOCKEL a jugé que, « loin d'être un 'luxe' accordé à la défense », l'augmentation du budget prévue par le projet de loi était « *strictement requise* » et « *nécessitera une gestion financière précise* » pour avoir les effets recherchés.

« *Nous sommes aujourd'hui le seul grand pays européen à avoir les capacités militaires et politiques de nous engager simultanément sur plusieurs théâtres d'opération ; nous sommes aussi les seuls en Europe à nous engager aujourd'hui de manière concrète dans des actions de combat* », a affirmé Monsieur BOCKEL. « *Il s'agit donc d'éviter à tout prix le 'décrochage' que causerait inévitablement un manque de moyens* ».

Ainsi, il a précisé que la majorité du groupe UDI-UC soutiendrait le projet de loi : « *le renforcement du budget et des effectifs qui y est prévu nous permettra, malgré le contexte économique difficile, d'assurer la totalité de nos missions et de conserver notre modèle d'armée adaptable* ».

Le sénateur a néanmoins considéré qu'en l'absence d'une loi de finances rectificative en 2015, des incertitudes financières demeuraient, notamment concernant le financement des OPEX, « *alors même que la diversité et l'intensité des menaces auxquelles nous sommes aujourd'hui confrontés nous imposent la rigueur et l'anticipation* ».

S'il a rappelé le soulagement du groupe UDI-UC quant à l'abandon par le gouvernement de l'option des Sociétés de Projet, il a rappelé qu'il restait tout de même à trouver une autre source de financement. La solution de la vente de fréquences hertziennes à très haut débit aux opérateurs de téléphonie mobile ne pourrait, si retenue, représenter qu'une « *solution de court terme* ».

Il a ainsi salué le travail accompli par la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, qui

a présenté des amendements introduisant « des clauses de sauvegarde nécessaires, pour sécuriser la trajectoire financière prévue par le projet de loi ».

Monsieur BOCKEL a précisé qu'étant donné le rôle crucial joué par les réservistes, rôle encore renforcé par le projet de loi, il devenait nécessaire de réfléchir plus avant aux modalités d'emploi de nos forces armées à l'intérieur du territoire : « *Quel type de missions pourra être mené ? Qui fait quoi ? Comment mettre en place une coopération efficace entre les militaires d'active et les réservistes déployés à l'intérieur du territoire et les forces de sécurité du Ministère de l'Intérieur, particulièrement la gendarmerie ?* »

Enfin, le sénateur a insisté sur l'opportunité qui nous est donnée de développer nos partenariats en matière de défense, et notamment en Europe, alors même que nous sommes confrontés « *aux mêmes limites budgétaires* » et « *aux mêmes menaces* ».

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)